

Numéro spécial :

Congrès UGICA-CFTC Elections dans les TPE

LE CONGRES DE L'UGICA-CFTC PLACÉ SOUS LE SIGNE DE L'AVENIR DES CADRES

Après trois années de mandature où l'UGICA-CFTC a réagi aussi bien à l'actualité sociétale qu'aux problèmes des salariés cadre dans leur entreprise, l'heure du Congrès est désormais arrivée, nous vous attendons nombreux les **5 et 6 décembre 2012 à La Baule**. La dernière ligne droite approche à grands pas et est matérialisée par cet évènement fondateur qui ne peut (et ne doit) intervenir sans votre présence !

En effet, c'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous convions à ce grand rassemblement aux couleurs de notre CFTC. Sans vous, l'UGICA ne serait pas la même, et c'est pour cela que nous espérons vous voir le plus nombreux possible pour montrer l'importance des cadres dans les entreprises et leurs implications syndicales. Vous pouvez vous inscrire grâce à la fiche transmise en pièce jointe, nos services se feront un plaisir de réceptionner toutes vos demandes, même tardives. Pour tous ceux qui avaient peur que la date d'inscription soit passée, rassurez vous il n'est jamais trop tard pour montrer son attachement aux valeurs que nous représentons...

Ce Congrès est un pas vers l'avenir, que nous devons maîtriser dans la mesure du possible en restant des acteurs incontournables en ces temps économiques difficiles.

Un Congrès reste un moment privilégié où les échanges sont riches et les prises de contact importantes. Pour que cela ne soit pas juste des mots, l'UGICA-CFTC s'est battue pour obtenir des partenariats de renom et pour vous faire vivre des tables rondes riches en connaissances et en informations de toutes sortes.

UNE MULTITUDE DE PARTENAIRES À VOTRE ÉCOUTE, DES TABLES RONDES SUR L'ACTUALITÉ DES CADRES...

L'UGICA-CFTC tient à ce que ce Congrès, au-delà des obligations statutaires, soit un point de contact entre vous, nos adhérents et les acteurs les plus importants de la protection sociale, de la prévoyance ou du secteur cadre.

Cette multiplicité d'acteurs est une garantie permettant de vous offrir le meilleur en termes de technicité et de conseils. C'est pourquoi nos partenaires mettront à votre disposition des stands afin de pouvoir dialoguer individuellement avec chacun d'entre vous en fonction de vos besoins et de vos questions. Le Congrès, en plus d'être enrichissant sur un plan syndical le sera donc également sur un plan personnel et professionnel. En complément de ces partenariats avec ces grands groupes, nous avons également fait appel à des partenaires d'un ordre plus juridique pour répondre à toutes vos questions sur le droit collectif du travail.

En ce qui concerne, le droit individuel du travail, notre juriste sera là les deux jours également et se tiendra à votre disposition en cas de soucis rencontrés auprès de votre employeur.

En outre, la richesse des interventions des partenaires sera parachevée par deux tables rondes avec des intervenants aux connaissances approfondies aussi bien sur un plan technique que sur l'expérience syndicale mise en exergue. Ces tables rondes concerneront l'emploi et la formation pour l'une et la protection sociale pour l'autre, sujets hautement actuels pour l'avenir des cadres dans notre pays.

Nous espérons vous voir nombreux pour ce moment qui sera, à n'en pas douter, décisif pour notre mouvement, et c'est avec plaisir que nous vous y accueillerons !

ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE) : « DU BLEU PLEIN LES YEUX »

Pour reprendre la formule de Philippe LOUIS, Président Confédéral de la CFTC, il faut que les élections dans les TPE soient marquées par du « bleu plein les yeux » pour les salariés de ces entreprises jusque là oubliés par le législateur.

En effet, **du 28 novembre au 12 décembre 2012**, toute une partie de la population sera amenée à participer à des élections totalement inédites que sont les élections dans le TPE. Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés sont concernés, de même que les salariés des employeurs particuliers (nounou ou assistance ménagère par exemple). Une manne de 4,8 millions de salariés vont être appelés à voter et à se renseigner sur le syndicalisme et l'éventail de choix qu'il apporte.

Après une loi largement controversée sur la représentativité syndicale en date du 20 août 2008, la CFTC s'est battue pour que « la démocratie sociale » soit à la portée de toutes et de tous. En accord avec le principe d'une mesure de l'audience des organisations syndicales, la CFTC ne pouvait cependant pas accepter que des moyens ne soient pas mis en œuvre pour s'assurer d'une démocratie à tous les échelons et non uniquement dans les entreprises ayant déjà des élections professionnelles.

Le Gouvernement avait alors bien compris la démarche entreprise par la CFTC, et pour sauver sa loi, avait enfin permis aux salariés des TPE de pouvoir s'exprimer.

Malgré l'absence de moyen mis à disposition par le législateur, la CFTC et l'UGICA-CFTC se sont lancées dans le combat, pour faire connaître à ces salariés « vierges du syndicalisme », les valeurs de notre organisation syndicale.

C'est pourquoi, nous sommes partis à la rencontre de ces salariés. Nous avons dans un premier temps alerté les gens dans les petites entreprises de leur possibilité de vote (tout le monde ne sachant pas, loin de là, que ces élections allaient avoir lieu), pour dans un second temps se concentrer sur notre idée du syndicalisme.

En effet, notre syndicat met l'accent sur le fait que l'opposition permanente aux réformes par la manifestation, n'est pas constructive et que

l'image du syndicat donné par les médias ne reflète en rien la réalité de la CFTC qui préfère dialoguer en amont plutôt que de manifester pour tout (et donc souvent pour rien).

En outre, notre organisation syndicale met l'accent sur le service apporté aux salariés : conseils, accompagnements, soutiens techniques comme personnels, carnet d'adresses...

A l'UGICA-CFTC, nous préférons vous apporter une multitude de service dans votre vie de cadres et perfectionner cette offre de service au lieu de nous jeter sur une caméra qui est entrain de tourner devant une usine pour n'apportez ensuite aucun soutien. Car c'est là que réside la réalité du travail syndical et son essence même : aider le salarié dans sa vie professionnelle et dans l'articulation de cette dernière avec sa vie privée.

La dernière ligne droite arrive désormais à grands pas... Octobre touche à sa fin et la fin du mois de novembre arrivera tout aussi vite. Il faut donc nous investir à 100% pour que l'UGICA-CFTC ait l'audience qu'elle mérite dans ces entreprises.

Le but n'est pas vain, s'il est encore besoin de le dire, il faut voter CFTC Cadres et faire voter CFTC Cadres autour de vous afin que cette expertise et ce travail sur l'aide aux salariés portent de plus en plus ses fruits.

Certes les cadres et les non cadres voteront en même temps, mais chacun avec leurs considérations et avec leurs problématiques. Dans ce cas, qui pourra mieux convaincre les cadres des TPE que les cadres de l'UGICA ? Pour parler des problèmes qui sont les nôtres, en tant que cadres, personne n'est mieux placé que vous personnellement pour faire ce choix et convaincre de faire ce choix pour les années à venir.

Avec l'assurance que chaque voix donnée à la CFTC est une voix utile qui fait avancer le monde du travail dans le bon sens, n'hésitez pas à parler de l'UGICA-CFTC et de son action concrète envers les salariés cadres.

« La lettre des cadres » n°spécial Congrès et Elections TPE -
Imprimée par l'UGICA-CFTC
128, avenue Jean Jaurès 93 697 PANTIN CEDEX
Tel. : 01 73 30 49 82 Courriel : ugica@cftc.fr CPPAP n° 1007 S 06214
Directeur de la publication : Patrick Poizat.
Rédacteur concepteur : Clémence Chumiatcher